#### REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

وزارة التعليم العالي و البحث العلمي Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

UNIVERSITE MOULOUD MAMMERI

de TIZI-OUZOU

Centre d'examen : Faculté du Génie Electrique et d'Informatique

Session: 05 et 06 Octobre 2021

# Procès verbal d'Admissibilité aux Epreuves Ecrites à l'Examen Professionnel pour l'Accès au Grade d'Ingénieur en Chef en Informatique

L'an deux mille vingt et un et le vingt quatre du mois d'octobre (24/10/2021), la commission chargée de la déclaration des résultats d'admission aux épreuves écrites, a tenu sa réunion au siège de la Faculté du Génie Electrique et d'Informatique en vue de procéder à l'examen des notes des épreuves écrites de l'examen professionnel pour l'accès au grade d'Ingénieur en Chef en Informatique.

### Etaient présents :

- Monsieur KARA Redouane, Chef de centre d'examen, Président.
- Monsieur BOUDA Ahmed Représentant de l'autorité ayant pouvoir de nomination ou de tutelle, ou son représentant dûment habilité, Membre.
- Madame BENTAYEB Mouna ép. OUREMDINI, Correctrice, Membre.
- Madame BELATTAF Samia ép. BENSAID, Correctrice, Membre.

Ont déclaré l'admission aux épreuves écrites, les candidats figurant sur le tableau annexé au présent procès verbal.

## Les membres du jury

• Monsieur BOUDA Ahmed

Madame BENTAYEB Mouna ép. OUREMDINI

• Madame BELATTAF Samia ép. BENSAID

Bull

Le président du jury

عميد كالمندسة الإملام الألي الأسيان الأستام الماليون الأستام الألي الماليون الماليون

الأسلام المالية الهندسة الموالية الموا

### REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

وزارة التعليم العالي و البحث العلمي Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

UNIVERSITE MOULOUD MAMMERI

Faculté du Génie Electrique et d'Informatique

Nombre de postes ouverts : 01

**Organisme: UMMTO** 

Inscrits: 03 Présents: 03

Absents: 00

Relevé de Notes des épreuves écrites de l'Examen Professionnel pour l'accès au Grade d'Ingénieur en Chef en Informatique Session : 05 et 06 Octobre 2021

		Epreuves écrites								
N°		Planification des Systèmes d'Information		Sécurité des Systèmes Informatiques		Management et Conduite de Projets Informatiques		Total des Notes	Moyenne /20	Décision
		Note	Coef 04	Note	Coef 02	Note	Coef 03			
1	AOUDJ Azouaou	10,50	42,00	12,75	25,50	09,00	27,00	94,50	10,50	Admis
2	HADDADOU Hanane ép. BOUDIAF	09,50	38,00	13,25	26,50	10,00	30,00	94,50	10,50	Admise
3	NADOUR M'hamed	10,00	40,00	11,75	23,50	08,00	24,00	87,50	09,72	Ajourné

Le Chef de Centre d'examen Signature (lisible)

Correcteur 1
Signature (lisible)

Correcteur 2 Signature (lisible) Correcteur 3
Signature (lisible)

Le Responsable du Secrétariat Technique

Signature (lisible)

السارة رفنسوان

Bertayes +1.

BELATTAFS.

assoul-

H. KEHRI

## REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

# MINISTRERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHÉ SCIENTIFIQUE UNIVERSITE « MOULOUD MAMMERI » DE TIZI-OUZOU SOUS- DIRECTION DES PERSONNELS ET DE LA FORMATION

PROCES VERBAL DU JURY CHARGE DETABLIR LA LISTE D'ADMISSION DEFINITIVE A L'EXAMEN PROFESSIONNEL POURL ACCES AU GRADE D'INGENIEUR EN CHEF EN INFORMATIQUE

L'An Deux Mille Vingt et Un (2021) et le Vingt Cinq (25) du mois d'Octobre, s'est tenue au siège de l'Université « Mouloud MAMMERI » de Tizi-Ouzou — Sous-direction des personnels et de la formation, la réunion du jury chargé d'étudier la liste d'admission à l'examen professionnel pour l'accès au grade d'Ingénieur en Chef en Informatique, et ce conformément aux dispositions de la décision N°1057du 18/08/2021.

### **ETAIENT PRESENTS LES MEMBRES SUIVANTS:**

Monsieur BOUDA Ahmed Recteur de l'U. M. M. T. O. (Président)

Monsieur KARA Redouane, Chef du centre (Membre)

Madame BENTAYEB Mouna ép.OUREMDINI, Correctrice (membre)

Madame BELATTAF Samia ép.BENSAID, Correctrice (membre)

#### Le Jury après:

- Confirmation de la publicité de la décision N° 1057du 18/09/2021, de l'Université « Mouloud MAMMERI » de Tizi-Ouzou portant ouverture de l'examen professionnel pour l'accès au grade d'Ingénieur en Chef en Informatique, sus cité et suite à :
- 1° L'Examen des notes et des moyennes obtenues par les candidats, tel que mentionnées dans les relevés de notes établis par le centre d'examen (La Faculté de Génie Electrique et Informatique de l'U.M.M.T.O)
- 2° La Confirmation du nombre de poste budgétaires ouverts au titre de l'examen professionnel en question (01 poste ouvert).
- 3°-La Vérification de l'ensemble des conditions statutaires notamment le grade et l'ancienneté exigées pour la participation à l'examen professionnel suscité.
- Les candidats ayant obtenus lamême moyenne départagés sont par du 05/12/2019 coefficient le plus élevé, en application de l'article 09 de l'arrêté cadre d'organisation des pour l'accès à certains fixant concours, examens grades appartenant institutions et administrations aux corps communs aux publiques.
- -Adopte à l'unanimité de ses membres, la liste d'admission définitive des candidats ayant obtenus une moyenne générale égale au moins à 10/20 sans note éliminatoire.

# -Liste d'admission définitive par ordre de mérite:

- AOU DJ Azouaou

10,50

# -<u>Liste d'attente</u> :

- HADDADOU Hanane ép BOUDIAF 10,50

L'ordre du jour étant épuisé, la séance fut levée à 11h 30mn.

Signature des membres du jury:

Le Chef du centre (membre)	Le correcteur (membre)	Le correcteur (membre)	Le Recteur de l'UMMTO (président)
Monsieur KARA Redouane	Madame BENTAYEB Mouna ép. OUREMDINI	Madame BELATTAF Samia ép. BENSAID	Monsieur BOUDA Ahmed

De tout ce que dessus, a été dressé le présent procès-verbal.